



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 58220

### Texte de la question

M Michel Jacquemin appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre sur le projet de loi sur l'attribution du titre de reconnaissance de la Nation en faveur des policiers ayant participé aux opérations d'Afrique du Nord pendant la période de 1954 à 1962. Adopté par le Gouvernement lors du conseil des ministres du 21 août 1991, ce texte, principale revendication depuis plusieurs années de l'Association des anciens combattants et résistants, n'a pas été à ce jour proposé à la discussion du Parlement. En conséquence, il lui demande de lui indiquer dans quel délai il compte l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

### Texte de la réponse

Reponse. - La création d'un titre de reconnaissance de la nation en faveur des personnels ayant servi dans des formations de police, a fait l'objet d'un projet de loi adopté en conseil des ministres le 21 août 1991 qui sera discuté lors d'une prochaine session parlementaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquemin Michel](#)

**Circonscription :** - Union du Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58220

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 1992, page 2268